



Saint-Lupicin (Jura), étude de bâti de l'église Notre-Dame

Sébastien Bully, Laurent Fiocchi, Morana Čaušević-Bully et Aurélia Bully



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/1262>

DOI : 10.4000/cem.1262

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2007

ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Sébastien Bully, Laurent Fiocchi, Morana Čaušević-Bully et Aurélia Bully, « Saint-Lupicin (Jura), étude de bâti de l'église Notre-Dame », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 30 août 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/1262> ; DOI : 10.4000/cem.1262

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Saint-Lupicin (Jura), étude de bâti de l'église Notre-Dame

Sébastien Bully, Laurent Fiocchi, Morana Čaušević-Bully et Aurélia Bully

Modalités de l'opération et problématiques

- 1 L'église de Saint-Lupicin fait l'objet depuis mai 2006 d'un important chantier de restauration sous la conduite de P. Barnoud, Architecte en chef des Monuments historiques. Les travaux portent essentiellement sur le remplacement de la toiture de la nef dont l'état de dégradation menaçait la pérennité de l'ouvrage. Après que la maîtrise d'ouvrage (commune de Saint-Lupicin) eut choisi de restituer une charpente à quatre pans dans l'esprit du parti d'origine – en remplacement de la simple toiture à deux pans – nous avons procédé à une étude des parties hautes de la nef entre janvier et mars 2006, préalablement au démarrage du chantier et à la demande de P. Barnoud¹. L'objectif premier de cette intervention était de rassembler une documentation sur les parties hautes de la nef à partir de l'analyse archéologique du bâti et des sources d'archives : type de charpente, mode de couverture, phasage du couverture, etc. Parallèlement, cette étude s'est inscrite dans un programme de recherches plus large portant sur l'architecture des églises comtoises du XI^e siècle à travers l'archéologie du bâti².
- 2 Témoin tardif d'un monastère fondé par les Pères du Jura dans les années 445, cette église est considérée comme l'un des monuments importants de l'architecture romane jurassienne. Cependant, les multiples transformations et restaurations ayant affecté l'édifice entre les XVII^e et XX^e siècles ne facilitent pas la lecture et la datation d'une construction présentant à la fois des caractères architecturaux novateurs – comme le voûtement de la croisée du transept par une coupole sur trompes – et d'autres archaïsants – appareils réticulés surmontant le portail occidental. L'une des attentes intéressait justement la question de la façade occidentale au sujet de laquelle on s'interroge depuis plusieurs décennies. On a souvent avancé que la façade de l'église constituait le plus ancien témoignage monumental du département. Les deux arcs en plein cintre de son portail occidental reposent en effet sur de simples chapiteaux épannelés surmontant des colonnes monolithes données comme antiques ; l'ensemble est coiffé d'un singulier appareil réticulé. À partir de ces caractéristiques, R. Tournier avait

suggéré que lors de la reconstruction de l'église à l'époque romane, on avait préservé la façade antérieure d'un édifice du VIII^e siècle, correspondant à la date de réapparition de la *cella* de Lauconne dans un diplôme de Charlemagne de 790³. Mais depuis, les historiens s'entendent pour dire que ce diplôme est un faux tardif des XI^e-XII^e siècles et les historiens de l'art pour penser que ces effets de muralité se rencontrent encore dans l'architecture romane.

Toitures et charpentes

- 3 La toiture-halle unifiait les trois vaisseaux de la nef depuis 1880 selon G. Duhem ou depuis les années 1836-1842 pour P. Lacroix. Les suggestions de P. Lacroix reposaient sur une interprétation de la documentation concernant les travaux engagés par l'architecte Guillaume en 1838 et de dessins de l'architecte Comoy de 1842. De récentes datations dendrochronologiques obtenues sur des pièces de la charpente actuelle confirment bien cette campagne de travaux⁴. Il est désormais assuré que les modifications du toit ne sont pas concomitantes du voûtement des nefs en 1634 puisque les sources d'archives mentionnent encore les « deux couverts qui ne se joignent pas » du côté nord en 1769. Mais selon les sources d'archives, il semblerait également qu'en 1760, le pan sud de la nef était déjà recouvert par une seule toiture puisque l'on mentionne la « charpente du grand pan de couverture de la nef et collatereaux du coté de vent dont il sera remplacé a neuf une panne sur led. collatereaux de trente-sept pieds de longueur (...) ». La mesure de la panne (chevron), environ 12,20 m, correspond bien à celle du pan de toit couvrant la moitié de la nef et un bas-côté. Nous serions donc tentés de conclure que le passage à la toiture simple s'est opéré en deux temps. Il semblerait que l'on ait encore maintenu un couvrement à double pan au nord jusqu'au milieu du XIX^e siècle, alors que le pan sud était déjà couvert par une toiture unique.
- 4 Mais l'un des enjeux principaux de notre étude était de documenter et d'analyser les parties hautes des nefs afin d'en déterminer les dispositions d'origine, et en particulier celles des toitures. Dans son état primitif, le haut du toit des bas-côtés reposait dans un solin maçonné formé par le rétrécissement de la largeur des murs gouttereaux d'une vingtaine de centimètres. L'engravure dans le parement se développe sur toute la longueur des bas-côtés ; elle est interrompue sur sa face supérieure par un double rang de dalles saillantes fichées dans la maçonnerie des murs gouttereaux et marquant le départ de la couverture des bas-côtés. Les encoches d'entrants conservées entre les voûtes modernes du bas-côté sud permettent de restituer une charpente composée de six fermes inégalement espacées (entre 2 m et 2,70 m), supportant une toiture peut-être couverte de laves et subissant une inclinaison d'environ 20°. Sur le mur nord, l'interruption d'un enduit ancien témoigne d'un rehaussement du sommet de la toiture afin d'accentuer la pente de toit dans une seconde phase afin, peut-être, de prendre en compte de nouvelles circulations dans les parties supérieures au moment de la (re)construction du clocher au XII^e siècle.
- 5 La charpente de la nef centrale posait d'autres problèmes en l'absence de traces archéologiques aussi évidentes que pour les bas-côtés. La première interrogation portait sur le niveau d'arase primitif des murs gouttereaux. L'installation de la toiture à pente unique avait entraîné un arasement des maçonneries afin de faire passer les longs arbalétriers du vaisseau central jusqu'aux bas-côtés. La lecture des maçonneries du revers de façade et de son pendant au-devant du clocher nous donne cependant la hauteur d'origine des gouttereaux à travers les traces d'arrachements : ce niveau correspond en outre à celui du ressaut de maçonnerie du revers de la façade occidentale destiné à

recevoir un entrain de la charpente. À partir de ce niveau, il est rapidement apparu qu'une charpente reprenant la même inclinaison que les bas-côtés (du type de la ferme dite latine, de $\pm 20^\circ$ de pendage), ne pouvait pas « fonctionner » avec les rares ouvertures des façades. Et notamment, le faîtage d'une « ferme latine » aurait été situé au-dessous de la composition des deux *oculi* et de la croix grecque, alors que ces ouvertures étaient assurément destinées à ouvrir dans la partie supérieure de la nef centrale. Dès lors, il faut envisager une charpente dont l'inclinaison était beaucoup plus accentuée – autour de 45° – afin que la panne faîtière soit disposée au-dessus des ouvertures. À charge de cette hypothèse, seule une charpente de ce type permettait de prendre en compte un passage – bouché – permettant de desservir les parties hautes de la nef depuis le clocher (entretien des toitures, disposition d'éclairages pendants de la nef, etc.). La restitution d'une charpente fortement inclinée est corroborée par l'analyse des cinq entrains en remploi dans la charpente actuelle. Le relevé des traces de charpenterie (entures à mi-bois des jambettes et double (s) enture (s) ? à mi-bois des chevrons-arbalétriers) permet en effet de restituer des fermes à environ 45° . Les analyses dendrochronologiques datent les entrains en remploi entre les années 1300 et 1305⁵. Cette datation indique avec certitude d'importants travaux sur la toiture au début du XIV^e siècle. Mais les contraintes rencontrées par les charpentiers du début du XIV^e siècle étaient vraisemblablement les mêmes que celles des charpentiers romans. Aussi, tout laisse à penser que l'on a refait au XIV^e siècle une charpente à l'identique, ou très proche de la charpente primitive. Seul peut-être le nombre de fermes a pu éventuellement être réduit en fonction du mode de couverture choisi (tuiles ou tavaillons à la place des laves ?).

La question de la façade

- 6 Le plan de l'église dressé par R. Tournier dans les années soixante montrait une façade très largement en biais par rapport à l'axe de la nef. Cette anomalie apparaissait comme un argument supplémentaire plaidant en faveur d'une datation haute. La liaison entre les vaisseaux et la « façade carolingienne » aurait été alors assurée par une demi-travée, seul choix rendu possible par le manque d'espace résultant du changement de parti et imposé par la contrainte de la construction antérieure. Cette argumentation, si satisfaisante et tentante fut-elle, ne résiste pas à une étude plus approfondie des parties occidentales. Il convient de préciser tout d'abord que le désaxement de la façade doit être relativisé. En effet, si l'on compare le plan des années soixante à celui dressé en 1997 à l'aide d'un tachéomètre laser, on obtient un écart de 70 cm pour le premier contre 15 cm seulement pour le second ! L'analyse archéologique de la façade et des murs gouttereaux de la nef centrale démontre que les maçonneries sont chaînées. Le chaînage ne signifie pas pour autant que la nef soit contemporaine, puisque pour des raisons évidentes de statique, un harpage des maçonneries aurait été nécessaire dans le cas d'une adjonction postérieure. En revanche les techniques de constructions (mise en œuvre, appareillage, échafaudement) sont identiques. Et l'étude des liants mortiers classe également la façade et les gouttereaux dans une même phase de construction. Reste que la question de la demi-travée trouve une réponse dans l'étude du revers de façade. En recevant les arcs de la première travée, les piles s'inscrivent assurément dans le prolongement des vaisseaux et à une hauteur d'environ 5,30 m au-dessus du seuil du portail occidental, les deux maçonneries présentent respectivement un ressaut sur leur face intérieure d'une vingtaine de centimètres. Les deux ressauts latéraux étaient donc destinés à recevoir la poutraison d'une tribune primitive dont le niveau était à près de 1,40 m au-dessus de la tribune actuelle. L'existence d'une première tribune reposant sur la demi-travée est encore assurée par les modifications apportées à son accès depuis l'escalier. Dans son état

actuel, le seuil de l'ouverture a été abaissé de près de 1,30 m, concomitamment à l'abaissement des marches de l'escalier ainsi qu'en témoignent les négatifs formés par l'interface entre les enduits.

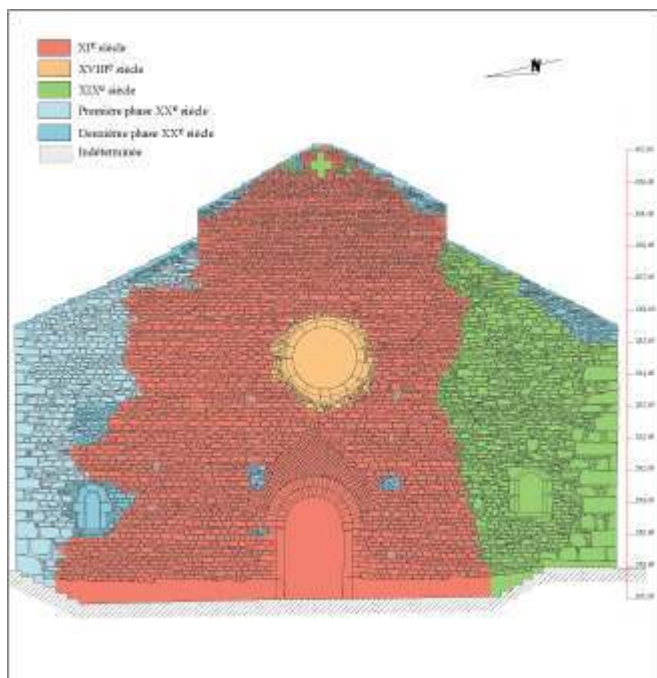


Fig. 1 - Relevé pierre à pierre de la façade (parement extérieur) et proposition de phasage (del. L. Fiocchi et S. Bully).

- 7 Le relevé pierre à pierre et l'étude détaillée de l'appareillage des parements intérieurs et extérieurs de la façade révèlent un grand nombre de reprises, d'anomalies et de désordres : seule la partie centrale conserve sa maçonnerie primitive, l'extrémité nord et le tiers sud du mur-écran ayant été entièrement reconstruits entre les XIX^e et XX^e siècles selon les sources écrites. Seule la composition des deux *oculi* encadrant une petite fenêtre en forme de croix grecque au niveau du pignon appartient à la façade romane ; les autres baies sont contemporaines. Le mur occidental offrait donc une large surface presque aveugle et inarticulée, dont les extrémités ont nécessité d'importantes reprises de maçonneries. Le revers de façade au-dessus des bas-côtés pose de nombreuses difficultés et interrogations. Le parement d'origine est très nettement marqué de part et d'autre par un solin de dalles de pierres pris dans les maçonneries. Les solins subissent un pendage égal et parallèle à l'inclinaison des toitures des bas-côtés, qu'ils dominent d'une cinquantaine de centimètres. Mais les lits de dalles ne forment pas les rampants de la façade primitive puisqu'ils sont couverts par une maçonnerie identique à celle qu'ils recouvrent eux-mêmes. On peut identifier ces derniers à des solins maçonnés à dalles débordantes remplissant peut-être la fonction d'un larmier. La façade s'interrompt sur un nouveau solin de dalles – deux laves seulement sont conservées – à près de 1,60 m au-dessus de la toiture des bas-côtés. Une telle élévation pose la question de l'ampleur de cette façade-écran. L'hypothèse d'une façade débordant uniquement latéralement et sur la largeur de la nef centrale ne peut être retenue eu égard à l'importance du ressaut (près de 2 m côté nord). Dès lors, on suggérera l'hypothèse de l'existence d'une avant-nef qui devait barrer le vaisseau d'un imposant volume dépassant la hauteur des toitures des bas-côtés⁶. À l'origine, la façade actuelle aurait donc été une façade interne entre cet avant-corps et les nefs. Le rejet très haut dans le pignon des trois baies s'expliquerait alors par

la nécessité d'ouvrir au-dessus d'une haute toiture. À l'appui de cette hypothèse, on avancera encore que la reconstruction de la façade au niveau des bas-côtés a pu être motivée par la nécessité de consolider, même tardivement, des maçonneries affaiblies par l'arrachement des gouttereaux de cette avant-nef potentielle. À partir des quelques éléments que nous venons d'évoquer, il reste hasardeux d'aller au-delà dans les hypothèses, et en particulier concernant la datation et l'ampleur de cet avant-corps. Il convient seulement de signaler la découverte en 1996 de deux tombes maçonnées de plan naviformes orientées nord-sud au niveau du parvis⁷. Au moment de leur découverte, nous avons suggéré que leurs positions, et en particulier leurs orientations, pouvaient trahir l'existence d'un bâtiment disparu contre lequel les tombes auraient été alignées. Une construction antérieure à l'église romane semblait alors l'hypothèse la plus vraisemblable. Mais une analyse radiocarbone engagée sur une des sépultures a donné une fourchette chronologique comprise entre les années 991-1158, avec un pic de probabilité en 1025⁸. Aujourd'hui, forts des enseignements livrés par les élévations, nous serions donc tentés de placer ces tombes en relation avec la façade de l'éventuelle avant-nef, à près de 6,80 m à l'ouest de la façade actuelle.



Fig. 2 - Évocation de l'église de Saint-Lupicin au XII^e siècle avec la toiture à quatre pans et l'avant-nef (infographie 3D, D. Vuillermoz, APAHJ).

NOTES

1. Le chantier a été réalisé dans le cadre d'une double convention passée entre la maîtrise d'ouvrage, ARTeHIS-UMR 5594 du CNRS et l'APAHJ (Saint-Claude). L'intervention sur le terrain a été menée par trois archéologues durant sept semaines, conjuguée avec des

stages de relevés et d'analyses du bâti proposés à huit étudiants des universités de Franche-Comté et de Bourgogne. Parallèlement, A. Bully a dépouillé l'ensemble des sources écrites anciennes intéressants les travaux sur l'église. L'analyse des mortiers a été réalisée par S. Büttner dans le cadre de son travail de post-doctorat au sein d'ARTeHIS-UMR 5594.

2. Programme co-dirigé par É. Vergnolle et S. Bully, hébergé par le Laboratoire des Sciences Historiques de l'Université de Franche-Comté (Besançon).

3. R. TOURNIER, *Les églises comtoises, leur architecture des origines au XVIII^e siècle*, Paris, 1954, p. 40-41 ; hypothèse admise et relayée par G. DUHEM, *Congrès archéologiques de France. Franche-Comté*, Paris, 1960, p. 148-149 et P. LACROIX, *Églises jurassiennes romanes et gothiques*, Besançon, 1981, p. 255.

4. O. GIRARDCLOS, C. PERRAULT, *Analyses par dendrochronologie de charpentes de l'église de Saint-Lupicin*, rapport dactylographié déposé au centre de documentation de la DRAC, juin 2003, 32 p.

5. *Ibid.*, O. GIRARDCLOS, C. PERRAULT, *Analyses...*

6. Nous remercions Ch. Sapin de nous avoir suggéré cette piste de réflexion lors d'une visite du chantier.

7. S. BULLY, Ph. HAUT, *Saint-Lupicin (F. 39), parvis et abords de l'église romane, ancien cimetière paroissial*. Rapport d'évaluation archéologique, Rapport conservé au centre de documentation du SRA, Besançon, 1996.

8. Échantillon Ly. 9028.

INDEX

Mots-clés : Notre-Dame de Saint-Lupicin

Index géographique : France/Jura, France/Saint-Lupicin